



HAL
open science

Résister, s'adapter ou disparaître : la corporation des chiffonniers du Caire en question

Bénédicte Florin

► **To cite this version:**

Bénédicte Florin. Résister, s'adapter ou disparaître : la corporation des chiffonniers du Caire en question. D. Corteel, S. Le Lay. Les travailleurs des déchets, Érès, pp.69-91, 2011, Clinique du travail, 978-27492-1436-8. halshs-00922940

HAL Id: halshs-00922940

<https://shs.hal.science/halshs-00922940>

Submitted on 6 Jan 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Résister, s'adapter ou disparaître : la corporation des chiffonniers du Caire en question

Bénédicte Florin¹

« Le poisson vivant résiste au courant. Quand il est mort, il va au fil de l'eau. Si on résiste, c'est qu'on est encore vivant ! »

Romani, chiffonnier, Le Caire, février 2010.

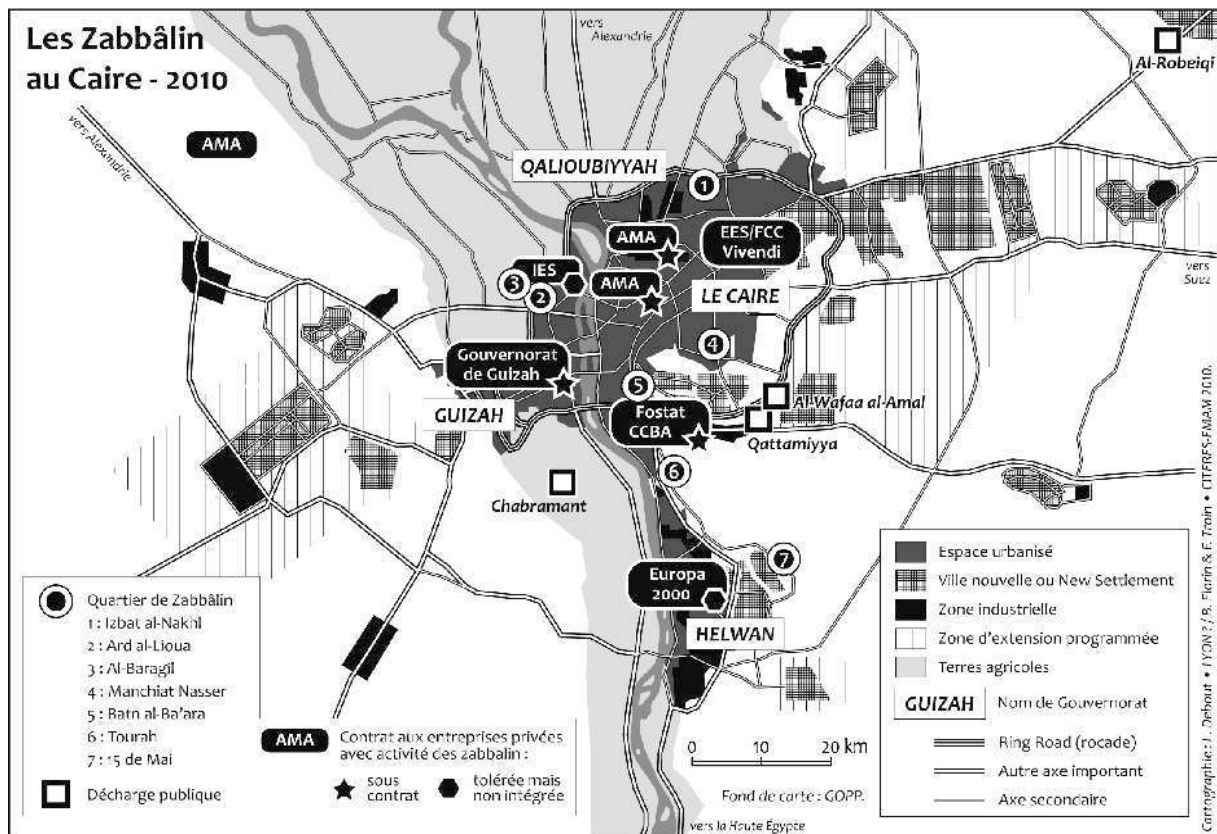
Introduction

En 2002, les gouvernorats du Caire et de Guizah réforment le système de gestion des déchets en déléguant ce service à des sociétés privées européennes et égyptiennes. Du jour au lendemain, le mode de fonctionnement antérieur, celui du secteur informel de collecte et de recyclage mis en place par les chiffonniers est remis en cause : en théorie, ces derniers n'ont plus accès aux ordures, alors propriété des entreprises. De leur côté, les sociétés européennes ont de grandes difficultés à s'implanter en Égypte et certaines rompent même leur contrat.

Toutefois, les différents protagonistes s'ajustent au nouveau système, notamment par le biais de la signature de contrats de sous-traitance conclus entre les entreprises et les chiffonniers les mieux placés au sein de leur communauté professionnelle. À côté de ces stratégies formelles, et reconnues comme telles par les autorités, se mettent en place de nouvelles façons de faire relevant davantage des « petites tactiques de faibles » (De Certeau, 1990, p. 59), qui ne peuvent participer officiellement au système tout en étant dépendant de lui. Entre 2002 et mai 2009, la réforme imposée par l'État égyptien reconfigure ainsi les rôles et positions des chiffonniers témoignant de l'inégalité des compétences à la négociation, à l'ajustement et au réagencement des territoires professionnels face à la crise. En mai 2009, l'abattage de tous les cochons du Caire, en raison de la grippe H1N1, qualifiée à tort de « porcine », est un événement qui, nonobstant la brutalité de sa mise en œuvre, paraît porter un coup fatal à l'activité des chiffonniers : s'ils ont pu s'adapter, bon gré mal gré, à la délégation de service, la « crise des cochons », lesquels constituaient un rouage essentiel de leur profession, est difficilement surmontable. Au-delà, cette décision politique témoigne à l'excès du stigmatisme qui, depuis les années 1930, marque la communauté des chiffonniers².

1 Maître de conférences en géographie. Université de Tours. UMR 6173CNRS CITERES/EMAM. Équipe Monde Arabe et Méditerranée.

2 Cet article est issu d'enquêtes qualitatives menées depuis 2008 auprès de chiffonniers des quartiers de



Être chiffonnier, être zabbâlin : les représentations sociales d'une figure professionnelle

La relation au déchet et la promiscuité avec les porcs : de l'impur à l'impie

Qualifiant, en dialecte égyptien, les personnes qui ont affaire avec les déchets, le mot « zabbâlin³ » (sing. *zabbâl*) est de façon réductrice traduit en français par « chiffonniers ». En effet, il n'existe pas d'expression englobant le fait de collecter, transporter, trier, recycler, revendre, jeter les déchets ultimes et rendant compte d'une figure professionnelle dont le métier recouvre des tâches très différentes. Dans le même ordre d'idée, l'étymologie commune entre, d'une part, la façon de qualifier la personne (le *zabbâl*), son métier (être *zabbâl*), son quartier (le quartier des *zabbâlin*) et, d'autre part, les mots ordure et poubelle (*zabbâla*) renvoie à des superpositions de sens particulièrement efficaces en termes de représentation identitaire. Le déchet, écrit D. Lhuillier, « est d'abord une place, un rang : celui du bas, de l'inférieur, de l'impur, de l'infect, de l'indigne, de l'intouchable [...] Ici, on est

Manchiat Nasser, Ard el-Lewa et Batn al-Ba'ra et de l'analyse de la presse égyptienne.

³ Le terme se prononce « zabaline ».

massivement contaminé par ce qu'on manipule ou ce qu'on examine [...]. Ceux qui campent sur ce reste-là s'exposent au même procès d'exclusion que celui qui vise la chose déchue » (2005, pp. 78-79). De même, pendant longtemps, la manipulation de l'objet déchet a été réservée aux « déchets sociaux » (*ibid.*, p. 80) et autres parias et intouchables : ainsi, dans le Caire du XVI^e siècle, les zabbâlin appartiennent-ils « au groupe des corporations exécrales et impies » qui les agrège aux prostituées, vagabonds, mendiants et voleurs (Assaad, 1988, p. 186). Définissant à la fois un individu, une communauté, une identité professionnelle mais aussi une catégorie socio-spatiale urbaine spécifique, la qualification linguistique, à partir de la racine « zabbâl » est particulièrement opératoire : « quand dire, c'est être⁴ ».

La dimension religieuse rend compte de la complexité identitaire des zabbâlin et permet de saisir l'enjeu des événements récents. La communauté actuelle s'est formée au Caire à partir des années 1930. Il s'agit de migrants pauvres, Coptes, venus de Haute-Égypte, essentiellement de la région d'Assiût, pour y « manger leur pain » en élevant des chèvres et des cochons : les Coptes, minorité chrétienne qui compte environ 10 % des Égyptiens, sont *a priori* les seuls à pouvoir élever et consommer de la viande de porc, animal impur, s'il en est, dans le monde musulman. De cette activité de porchers (*zarrâba*) découle une autre des appellations des quartiers de zabbâlin : les *zarâyeb* (sing. *zerîba*), littéralement « porcherie ». Elle motive aussi les choix de localisation des *zarâyeb* : à la lisière de la ville, dans ses interstices – c'est le cas du petit quartier de Batn al-Ba'ra, le Ventre de la Vache, situé dans une dépression héritée d'une carrière abandonnée et indécélable de l'extérieur. La coexistence, dans le même espace, des déchets, des cochons et d'une population migrante misérable explique la volonté d'invisibilité procédant des zabbâlin eux-mêmes, mais a aussi justifié de la part des autorités les déguerpissements répétés et violents des *zarâyeb* vers les confins de la ville. Aujourd'hui, les sept quartiers de zabbâlin du Caire sont, du fait de la croissance urbaine, intégrés à la capitale et, pour certains d'entre eux, relativement centraux, restant néanmoins quasiment invisibles pour l'œil non averti⁵. Ainsi, la marginalisation spatiale des zabbâlin est liée aux représentations qu'ils ont d'eux-mêmes, à la conscience aiguë des représentations stigmatisantes émanant de l'extérieur qu'ils ont intériorisées et, enfin, à ces représentations en tant que telles qui sont concrètement très efficaces pour les

4 Je renvoie ici aux énonciations performatives et au « Quand dire c'est faire » de John Austin (1970).

5 C'est par exemple le cas du grand quartier de Manchiât Nasser, qui abrite entre 40 000 et 60 000 zabbâlin : datant des années 1970 et péricentral, il est le résultat d'une mainmise foncière illégale des zabbâlin suite à un déguerpissement ; par la suite, la reconnaissance du quartier par les autorités a permis la transformation des baraques initiales en immeubles de plusieurs étages ainsi que l'implantation des infrastructures de base (eau, électricité, assainissement). Cette *zerîba*, adossée à la falaise du Muqattam, est entourée d'un vaste quartier musulman (au total, 400 000 résidents), ce qui ne la rend pas repérable à moins de suivre les pick-up des zabbâlin.

rejeter en dehors de la cité.

L'invisibilité des zabbâlin est aussi confortée par les temporalités du travail : la collecte est effectuée au petit matin par les enfants qui grimpent dans les escaliers de service où les habitants déposent leur poubelle ; les déchets sont entassés dans les pick-up ramenés par les hommes dans les zarâyeb, déversés en rez-de-chaussée des maisons et triés par les femmes. Jusqu'aux années 2000, l'absence de bruit (par exemple, celui du camion benne que l'on entend dans les villes occidentales), l'absence de tri sur place, la rapidité de la collecte expliquent que la présence en ville des zabbâlin soit restée discrète pendant longtemps. En tout cas, ils sont tolérés et, jusqu'à la réforme de 2002, ils font peu parler d'eux et parlent encore moins d'eux-mêmes⁶.

La réforme du système de gestion des déchets est fondée sur une idéologie de la modernité⁷ portée par les plus hauts représentants de l'État qui renvoie, dans le cas présent, à la représentation du déchet, objet impur, sale, malodorant, qui n'a pas sa place dans une grande capitale digne de ce nom et par ailleurs très touristique. Étant étroitement associés dans le langage et les représentations communes à cet objet impur qu'est le déchet et leurs pratiques professionnelles étant perçues comme archaïques, les zabbâlin n'ont donc plus leur place dans cette réforme. Ils ne sont pas informés de celle-ci et l'on peut supposer qu'ils n'ont jamais même été « pensés » comme des acteurs susceptibles d'y jouer un rôle.

De l'impur à l'impie, un pas supplémentaire est franchi en mai 2009 lorsque le gouvernement égyptien décide l'abattage des quelque 300 000 porcs du Caire en raison de la grippe H1N1, faussement nommée « grippe porcine ». Les raisons de cet abattage inutile – comme l'ont reconnu en 2010 certains responsables, dont le gouverneur du Caire – sont exclusivement politiques sous prétexte d'urgence sanitaire. S'agissant de porcs, la bonne religiosité des autorités s'en trouve renforcée et coupe l'herbe sous le pied des mouvements religieux islamistes influents et populaires ; la décision de l'abattage montre la capacité d'action rapide et efficace d'un État critiqué pour sa mauvaise gestion de la grippe aviaire et, plus généralement, affirme l'omniprésence et l'omnipotence d'un pouvoir vieillissant et très contesté. Quoi qu'il en soit, les zabbâlin ont vécu l'abattage comme une humiliation, une injustice et une persécution religieuse à l'encontre des Coptes⁸ et, bien sûr, à l'encontre de

6 Ainsi, d'après Lise Debout, qui achève une thèse d'urbanisme sur la réforme de la gestion des déchets en Égypte, on ne trouve qu'un seul article sur eux dans la presse arabophone avant 2000, et les « chiffonniers », hormis au sein de la communauté copte, sont davantage connus à l'étranger qu'en Égypte, en raison de l'œuvre de Sœur Emmanuelle.

7 Cette idéologie de la modernité constitue la ligne directrice des politiques urbaines au Caire depuis les années 1970.

8 De nombreuses voix se sont élevées dans les médias égyptiens pour contester la violence et la cruauté de l'abattage, mais non pour remettre en cause son bien-fondé. Plusieurs vidéos, en ligne sur Internet, montrent

leur communauté professionnelle :

« Si cela était vrai que cette grippe était dangereuse, nous aurions tué nous-mêmes nos cochons ; personne n'a envie d'être malade ou que ses enfants soient malades [...]. On sait que la grippe se transmet par les gens et l'Égypte est le seul pays au monde à avoir tué ses cochons... Alors pourquoi ? C'est contre nous⁹ ! ».

Cependant, l'abattage des porcs a touché tout autant les zabbâlin musulmans qui, s'ils sont minoritaires, ont les mêmes pratiques professionnelles que leurs voisins coptes :

« Ça n'a rien à voir, que l'on soit chrétien ou musulman ! [...] Moi, je suis Ahmad, lui c'est Ramadan et on avait aussi des cochons ! [...] Si le cochon était impur, on serait tous morts depuis longtemps ! Et les enfants, ici, sont élevés au cochon ; ce sont les cochons qui payent les études, qui les font vivre... Qu'Allah protège les cochons ! »¹⁰.

Les zabbâlin ont immédiatement compris – bien plus rapidement que le gouvernement – les effets de l'abattage :

« C'est la crise des cochons qui est la plus grave, qui nous a achevés, que l'on soit chrétien ou musulman [...]. On pouvait contourner le problème de la privatisation, mais pas celui des cochons [...]. Ce qu'on fait maintenant ? On joue aux dominos et on sniffe de la colle, c'est tout ce qu'on fait¹¹ ! ».

Pour eux, les cochons constituaient un « capital sur pattes » vendu pour payer les frais d'un mariage, d'une construction, d'une machine, etc. ; le lisier servait à la fabrication d'un compost vendu à bon prix aux paysans et, chrétien ou musulman, la viande était consommée.

Enfin, la « grippe du cochon » a eu un effet inattendu, même si temporaire et difficilement mesurable, sur les relations entre les zabbâlin et les habitants du Caire comme le relate un internaute égyptien : « La décision d'abattre le cheptel porcin a engendré une véritable psychose. Plus personne n'achète de la viande de porc. Les gens ne passent même plus devant les magasins qui en vendent par peur d'être contaminé ! Une peur renforcée par les recommandations du pape Shenoda [le chef de l'Église orthodoxe copte] de ne pas manger de porc. Mais ce sont les chiffonniers qui sont le plus stigmatisés. Dans certains quartiers huppés, les habitants refusent de laisser entrer dans leurs immeubles ces ramasseurs d'ordures, ou ils leurs demandent de se couvrir de sacs en plastique par précaution. On les traite comme s'ils avaient la peste... ».

l'opposition des zabbâlin aux forces de l'ordre et l'amateurisme de l'abattage.

⁹ Entretien avec Romani, Manchiati Nasser, 22/11/09.

¹⁰ Ahmad et Ramadan sont des prénoms musulmans. Entretien à Batn al-Ba'ra, 10/02/10.

¹¹ Entretien collectif avec des zabbâlin musulmans à Batn al-Ba'ra, 10/02/10.

Au-delà du stigmaté : une identité qui fonde la corporation

L'organisation professionnelle est étroitement liée à l'organisation communautaire, renforcée par l'endogamie, les alliances de parenté et les interconnaissances familiales et de voisinage, toutes ses dimensions étant instrumentalisées dans les réseaux et activités professionnels. Il s'agit d'une véritable corporation fondée sur la transmission des expériences, la famille élargie et régie par des règles : le fait que les territoires de collecte sont précisément répartis entre eux, ou que le parcours d'un zabbâl est transmis à ses héritiers, ou encore qu'il existe un marché des parcours, en fonction de la richesse des quartiers relèvent d'accords professionnels oraux organisant l'activité de collecte (Assaad, 1988, p. 188).

La complémentarité des activités au sein des quartiers et entre quartiers (donnant parfois lieu à du troc) n'est pas contradictoire avec une hiérarchie professionnelle marquée et, partant, avec une grande inégalité des revenus et positions sociales dans la communauté – d'autant plus que les associations de développement ou caritatives focalisent leurs aides sur deux des grands quartiers, ce qui est perçu comme un abandon de la part des zabbâlin des petits quartiers. Les réformes souligneront davantage ces inégalités et reconfigureront en partie les hiérarchies professionnelles.

Dans les entretiens, la valorisation de leur travail, voire la « revendication d'un professionnalisme fondé sur des compétences techniques » (Lhuilier, 2005, p. 81), revient fréquemment : la revendication légitime leur activité et les rend indispensables puisque, assertion récurrente, Le Caire serait bien plus sale sans eux. Preuve en sont les ratés de la délégation de la collecte aux sociétés privées :

« Nous, on leur a dit que s'ils nous avaient donné l'argent qu'ils donnent aux entreprises, on leur aurait tout nettoyé. Nous avons l'expérience ; c'est notre travail, nous le connaissons mieux que personne. Nous sommes encore en pleine forme. Et puis nos corps sont habitués à l'univers des poubelles ; mon corps n'a pas peur des microbes [...]. Nous avons le savoir, tout un système qui fonctionne très bien¹². »

Parmi les zabbâlin, ceux qui sont propriétaires d'ateliers de recyclage et bien placés dans cette hiérarchie professionnelle se considèrent peu ou prou comme des « businessmen des déchets » (Dollet, 2003, p. 98), ce qui les distancie de la figure traditionnelle du chiffonnier. Sont mis en exergue leur capacité à adapter les techniques de recyclage aux nouveaux matériaux et à élaborer de nouveaux réseaux nationaux pour la collecte (dans des villes secondaires égyptiennes) et internationaux pour la vente (essentiellement avec la Chine) ; les liens avec les usines du secteur formel (par exemple, la vente des cartons et

12 Extrait d'entretien cité par Dollet (2003, p. 97).

papiers, de l'aluminium) ou avec le commerce de gros de la vieille ville sont également très denses. Le fait d'être des « professionnels des déchets » explique le refus des zabbâlin d'être employés comme éboueurs (et encore moins comme balayeurs) par les sociétés de ramassage : le salaire proposé était inférieur à ce qu'ils peuvent gagner par eux-mêmes¹³, mais c'est surtout l'identité professionnelle qui a expliqué ce refus. Les zabbâlin ne sont pas des « éboueurs » puisque la raison de leur métier n'est pas de nettoyer la ville, ni d'en vider les poubelles, mais de collecter de quoi nourrir les cochons et faire tourner les ateliers de recyclage – ce que n'autorise pas une embauche dans une société de collecte. En ce sens, comme l'exprime Romani, le déchet, loin d'être de l'ordure, est d'abord une

« matière première qui a une valeur [...]. Nous, on nous appelle les zabbâlin, mais ce n'est pas nous qui produisons des ordures, ce sont les habitants du Caire qui les produisent ! [...] Entre nous, on ne dit rien, on n'emploie pas ce mot. On est ramasseur dans un quartier, recycleur... même si je suis fier d'être zabbâl ! [il rit et ajoute en parlant d'un des plus grands hôtels du Caire, le Marriott]. Si on ne peut plus ramasser l'organique parce qu'on n'a plus nos cochons, ils n'ont qu'à manger leurs poubelles au Marriott ! S'ils ne veulent plus de nous, ils n'ont donc qu'à les manger leurs ordures¹⁴ ! »

Les compétences professionnelles peuvent aussi être instrumentalisées pour défendre collectivement la corporation par la voix de ses leaders – ce qui n'empêche pas des négociations parallèles, génératrices de désunion au sein de la communauté comme nous le verrons plus loin. Aussi, à partir de 2003, lorsque les zabbâlin comprennent que l'implantation des sociétés de collecte les prive de l'accès aux déchets, les responsables d'associations et représentants des deux plus grands quartiers (hormis les religieux) prennent la parole dans les médias ou dans les lieux de débat officiel, notamment au Parlement. Ils y mettent en exergue leur expérience professionnelle qui, depuis plus d'un demi-siècle, « n'a jamais coûté un sous à l'État », leur capacité à s'autogérer et à innover, ainsi que la dimension écologique de leur savoir-faire : ils recyclent 80 % des déchets qu'ils collectent et sont sollicités comme experts à l'étranger¹⁵. Ces arguments sont contestés par le ministère de l'Environnement, qui, pour sa part, estime le taux de recyclage à 30 %, juge le système « archaïque » et sous-évalue à la fois le tonnage collecté et le nombre de zabbâlin afin d'atténuer l'impact de la réforme sur la communauté, tandis que les responsables de cette dernière se prévalent du nombre important

13 Le salaire moyen des zabbâlin est d'environ 500 Livres égyptiennes (70 €) contre 300 pour le salaire moyen (43 €).

14 Entretien à Manchiat Nasser, 9 février 2010.

15 Youssef Rizk et Romani Badir ont été invités à la Conférence internationale sur l'environnement à Johannesburg en 2002 (entretiens novembre 2009) ; voir aussi l'analyse pertinente de Soazig Dollet (2003) sur les arguments utilisés par les zabbâlin en 2002 et 2003.

de zabbâlin pour prouver leur force de travail et, justement, la gravité de l'impact de la réforme sur de très nombreuses familles (Dollet, 2003, p. 97)¹⁶.

L'identité professionnelle collective a ceci de paradoxal que, d'une part, elle est fondatrice de la corporation, permet de dépasser ou plutôt de contourner la stigmatisation étiquetant un « sale boulot » (Hughes, 1996) et motive aussi la défense d'une profession ; mais, d'autre part, elle masque les écarts de positions socioprofessionnelles au sein de la communauté, au sein de chaque quartier et entre les quartiers. Aussi l'identité professionnelle collective est-elle de peu de poids face à la crise provoquée par la réforme du système de gestion des déchets et encore moins face à la « crise du cochon », crises qui vont mettre en évidence les dissensions communautaires et corporatives.

Face à la réforme et à la « crise du cochon » : résister, s'adapter ou disparaître

Mobilisation, résistance officielle et petits actes de sabotage

La réponse des zabbâlin à la réforme prend la forme de manifestations auxquelles succédera une stratégie de défense publique, mettant pour la première fois sur le devant de la scène la communauté. Parallèlement, ces derniers multiplient les actes de sabotage du travail des sociétés pour tenter de faire échouer la réforme.

Fin 2002, les zabbâlin apprennent par la presse la délégation de service à des sociétés privées ; au début de l'année 2003, leurs licences de collecte en vigueur depuis les années 1980 ne sont pas renouvelées¹⁷. *A priori*, tout ceci signifie qu'ils ne pourront plus ramasser les déchets (environ 5 000 tonnes sur les 14 000 produites quotidiennement au Caire), qui deviennent propriété des sociétés chargées de les enfouir dans le désert. Ceci signifie encore qu'ils ne seront plus dédommagés par les habitants qui leur donnaient mensuellement une petite somme d'argent en échange du service rendu : en effet, la réforme prévoit que les Cairotes payeront dorénavant une taxe de ramassage sur leur facture d'électricité, devant servir à honorer en partie les contrats des sociétés privées. Enfin, s'ajoutent la brutalité de l'annonce et l'humiliation de n'avoir jamais été pris en compte dans le processus de « privatisation », même si le précédent de la délégation de service à Alexandrie aurait pu les inquiéter¹⁸.

16 Il est impossible d'évaluer avec précision le nombre de zabbâlin, sans doute, au minimum 100 000 personnes.

17 Ces licences ont été imposées par les Organismes de propreté des gouvernorats du Caire et de Guizah, davantage pour organiser et contrôler la collecte des zabbâlin que comme preuve d'une reconnaissance formelle de leur travail.

18 En effet, le gouvernorat d'Alexandrie a été le premier, en 2001, à signer un contrat avec Onyx, devenue Véolia-Propreté. En Égypte, la « délégation » est communément qualifiée de « privatisation ».

L'intériorisation du caractère éminemment autoritaire de l'État et de la violence de la police explique les limites des manifestations de février 2003. Intervient aussi le sentiment de marginalité des zabbâlin, qui bride toute expression publique trop forte. D'ailleurs, les espaces de manifestation se situant à proximité des *zarâyeb*, et non en centre-ville, leur visibilité est plutôt réduite, d'autant que la presse ne s'en fait pas l'écho (Dollet, pp. 114-133). Le sentiment de ne pas être légitime à occuper l'espace public et *a fortiori* à pouvoir s'y exprimer haut et fort sur la question de l'abattage des cochons joue également un rôle en mai 2009. La confrontation des zabbâlin et de la police lors du chargement des porcs entassés vivants dans des camions est très violente (vives discussions, cris, insultes, jets de pierre), mais se déroule à l'intérieur ou aux portes de leurs quartiers :

« Comme en pays musulman, le cochon est haram, le gouvernement a trouvé ce prétexte pour se débarrasser de tous les cochons [...]. Le problème ici, c'est que si on parle, la Sûreté d'État s'en mêle. On doit se taire. Il faut tuer les cochons pour la paix, la sécurité. On ne peut rien dire¹⁹ ».

Progressivement, la résistance officielle à la réforme s'organise par le biais des porte-parole des zabbâlin de Manchiât Nasser, se déroule dans les instances publiques et trouve le soutien inattendu des médias et des Cairotes eux-mêmes. À ce titre, des témoignages d'habitants sont diffusés dans la presse, évoquant les liens indéfectibles qui lient les Cairotes à « leur » zabbâl et l'efficacité de leur collecte au porte-à-porte face à l'inconfort de descendre les poubelles dans les conteneurs des sociétés et enfin le prix du nouveau service, bien plus élevé que ce que leur demandaient les zabbâlin. À cette défense directe des zabbâlin s'ajoute un registre d'ordre culturel et nationaliste. Ainsi, les Égyptiens ne peuvent-ils s'adapter brutalement à un « changement de leurs habitudes », surtout s'il leur est imposé par des sociétés étrangères aux « traditions locales ». En bref, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas choisi des sociétés égyptiennes ? Ou, tout au moins, conservé l'ancien système, puisque « une cohorte de 100 000 éboueurs (*les zabbâlin*) effectuait chaque jour un ingénieux ramassage de 6 000 tonnes d'ordures qui ne coûtait au contribuable qu'une minime aumône mensuelle octroyée aux déguenillés qui escaladaient les étages de nos immeubles ? » (*al-Ahram Hebdo*, 6/07/05). En définitive, « ce sont les Cairotes qui sont devenus des *zabbâlin* pour les sociétés étrangères qui ne font pas leur travail » (*al-Gûmhuriya*, 17/05/06)...

Hormis les religieux, silencieux, les leaders associatifs et politiques de Manchiât Nasser conduisent l'opposition officielle. Le quotidien *al-Ahram* du 12 mars 2003 relate ainsi

19 Entretien avec un Père copte à 'Ard el-Lewa, 25/11/09. D'après Ludovic Gonty, journaliste, une vingtaine de zabbâlin auraient été arrêtés suite aux affrontements : http://www.ouest-france.fr/actu/actuDet_-Les-chretiens-d-Egypte-defendent-leurs-cochons-_3637-924129_actu.htm.

les propos tenus par le député de ce quartier, Mohamad Bahdadi, face à l'Assemblée nationale, au gouverneur du Caire et au ministre de l'Environnement : arguant du fait que les zabbâlin sont 30 000 dans sa circonscription et que « leur métier, c'est les poubelles », le député les présente comme les premières victimes de la « privatisation ». Il demande la rupture des contrats pour le sud du Caire qui serait laissé aux zabbâlin ; il réclame encore que ceux-ci aient le droit de ramasser les déchets que les sociétés enterrent dans les décharges. Le gouverneur lui répond que le problème des zabbâlin est résolu puisqu'ils pourront être embauchés pour 250 £e par mois par les sociétés étrangères (ce qu'ils refuseront). Quant au ministre de l'Environnement, Mamdouh Riyad, il assure : « Mon cœur est avec les *zabbâlin* de Manchiat Nasser [...] mais il est impossible de retourner à la situation antérieure. Regardez Alexandrie qui est un bon exemple du succès des sociétés étrangères : c'est un transfert de civilisation [...]. Il faut profiter des techniques de ces sociétés pour fonder des entreprises nationales et leur faire concurrence ». Enfin, la proposition des zabbâlin de constituer une société unique de collecte – ce qui aurait supposé une organisation complexe au sein de leur communauté – est immédiatement rejetée par les responsables gouvernementaux. En définitive, la résistance par des moyens légaux et dans les tribunes publiques n'a pas réellement de résultats et est relayée par des négociations entre les autorités politiques et administratives, les sociétés privées et les zabbâlin les mieux positionnés dans la communauté.

Concomitamment à ces débats, les petites oppositions individuelles des zabbâlin se sont multipliées, relatées par la presse ou lors des entretiens. Ainsi, en avril 2003, les zabbâlin de 'Ard al-Lewa se sont mis en grève et « le résultat est spectaculaire : des monceaux d'ordures le long des rues à l'extérieur des immeubles. » (Dollet, 2003, p. 133). Parmi d'autres tactiques, on note la dégradation volontaire des bennes à ordures en métal, les vols et le recyclage des poubelles en plastique, l'éparpillement des déchets dans les rues et la multiplication des plaintes téléphoniques émanant des Cairotes mais aussi des zabbâlin eux-mêmes sur les « lignes rouge » mises en place par les gouvernorats contre les sociétés étrangères, alors astreintes à des amendes pour travail non fait. Une autre tactique a consisté à soudoyer les employés des sociétés étrangères afin que ces derniers gardent de côté les déchets valorisables. Aussi n'est-il pas rare de voir les employés des entreprises se déplacer avec de multiples sacs de plastique accrochés à leur charrette à bras afin de récupérer des matériaux, ce qui a des conséquences immédiates sur les qualité et rapidité de leur travail, au grand déplaisir des entreprises privées étrangères (Debout et Florin, 2010).

Les négociations ou la fin de la corporation ?

La réforme et ses débats suscitent des clivages dans la communauté, mettant en exergue les inégalités entre zabbâlin, mais aussi entre quartiers : Manchiat Nasser focalise l'attention alors que les petites zarâyeb sont tenues à l'écart du processus de négociation (Dollet, 2003, p. 121). Les transactions sont segmentées entre les responsables de gouvernorats, les sociétés européennes et les zabbâlin influents, à savoir les responsables d'associations et les *ma'allemin* – les patrons, essentiellement ceux de Manchiat Nasser : ces derniers signent des contrats de sous-traitance pour la collecte sur de grandes superficies de la ville²⁰. Si les zabbâlin peuvent dorénavant travailler légalement sur près de la moitié de la surface du centre-ville qui comprend plusieurs quartiers aisés ou encore les grands hôtels aux déchets particulièrement riches, tous n'ont pas récupéré leurs quartiers de collecte antérieurs, loin s'en faut ; de plus, ils sont mis en situation de concurrence entre eux pour la signature des contrats. À titre d'exemple, début 2010, la société italienne Ama Arab propose à Romani – qui refusera – une aire de collecte qui a initialement fait l'objet d'un contrat de sous-traitance avec son cousin et que la société veut rompre en raison d'un conflit.

La répartition territoriale qui organisait le système informel de ramassage ne peut plus fonctionner dans la nouvelle configuration, d'une part parce que les territoires professionnels antérieurs n'existent souvent plus, d'autre part parce que les sociétés peuvent ne pas renouveler les contrats et attribuer une zone de collecte à un autre sous-traitant, et enfin parce que de nombreux zabbâlin ont totalement perdu leur territoire professionnel. Effectivement, la majorité d'entre eux – et quasiment tous ceux des petits quartiers – sont exclus de la sous-traitance : la collecte demeure alors illégale et s'apparente à du vol. Les stratégies que ces zabbâlin mettent en œuvre pour contourner la contrainte consistent en un changement radical des temporalités de travail et des circuits de collecte. Ainsi les horaires ont-ils changé et les ramasseurs travaillent en pleine nuit de manière à passer avant les camions benne des compagnies et à échapper aux arrestations, réprimandes et confiscation de leur matériel par la police. De même, les parcours varient en fonction du danger. Les façons de faire sont inégales et différencient ceux qui possèdent un permis de collecte et un camion, ceux qui ont un pick-up, ceux qui utilisent une charrette tirée par un âne²¹ ou, encore, ceux qui sont à pied et qui se

20 Certains zabbâlin travaillent aussi pour les organismes de propreté des gouvernorats du Caire et de Guizah (sur des zones qui ne sont pas prises en charge par les sociétés privées), qui les rétribuent pour leur service en fonction du nombre d'appartements.

21 Les charrettes à traction animale sont illégales au Caire depuis les années 1980 : cette décision du gouvernorat, si elle a mis quelques années à être (imparfaitement) appliquée, a accentué les inégalités entre les zabbâlin qui avaient un capital pour acheter des camionnettes et les autres, qui, sans véhicule, doivent louer des pick-up pour la collecte, voire ont arrêté leur propre collecte et sont devenus les employés d'autres familles. Les zabbâlin qui, malgré tout, utilisent encore la charrette à âne s'exposent à toutes sortes de problèmes.

trouvent dans une position très vulnérable. Dans certains quartiers, la superposition des territoires professionnels, qui avant la réforme étaient bien distincts, est de mise ainsi que l'explique Ahmad, habitant de Zaytûn :

« Dans mon quartier, je les vois tous passer : le plus pauvre qui a juste son sac, celui qui a une charrette et un âne, ceux qui ont des camionnettes et puis enfin, les camions des sociétés, mais, à ce moment-là, il n'y a plus rien à prendre, les autres ont déjà tout ramassé ! ».

D'autres zabbâlin ont conclu des accords avec les commerçants ou avec les concierges d'immeubles qui gardent pour eux les déchets. À Manchiât Nasser, d'après l'un des responsables, environ un quart des zabbâlin aurait totalement cessé le porte-à-porte et, sans territoire de collecte particulier, ramasserait dans la rue, dans les bennes et auprès des commerçants, exclusivement le carton et le plastique destinés au recyclage. Quoi qu'il en soit, le tri sur place, inexistant avant la réforme est devenu visible. Enfin, d'autres zabbâlin ont conclu des « permis de tri » avec certaines sociétés pour avoir le droit de récupérer sur les décharges périphériques des déchets qu'ils ramènent pour le recyclage au Caire. Certes, c'est sans doute la première fois en Égypte que se déroulent des négociations intégrant des représentants de l'économie informelle (Debout, 2007, p. 51), mais les transactions ont clairement exclu les zabbâlin les moins bien « placés » pour avoir voix au chapitre ou ceux qui vivent dans les petites zarâyeb isolées. Ainsi, à Batn al-Ba'ra, l'amertume et le sentiment d'abandon sont vifs :

« À Manchiât Nasser, ils travaillent : la première chose, c'est qu'ils ont de l'argent, les gens les soutiennent, les médias sont pour eux. La deuxième chose, c'est qu'ils connaissent les responsables politiques (...). Là-bas, c'est vraiment de l'industrie, ils voyagent, ils ont des hommes d'affaires et ils ont du poids. Ici, on fait comme on peut avec nos mains, tu vois bien comment c'est, ce quartier [...]. Ici, personne ne vient, on n'a pas d'association, pas de porte-parole. On a essayé plusieurs fois d'avoir un représentant du quartier, mais ça n'a jamais réussi²². »

L'abattage des cochons, « un coup fatal »

Les porcs ingurgitaient 40 % des matières organiques collectées en ville, en même : leurs cochons disparus, les zabbâlin n'ont plus intérêt à s'encombrer des déchets organiques dont ils ne savent que faire dans leurs quartiers. Ceux qui travaillent en contrat de sous-traitance doivent, bien sûr, ramasser l'ensemble et, après le tri destiné à récupérer les matières

²² Batn al Ba'ra, entretien avec Ahmad, le 29/11/2009.

recyclables, les résidus organiques sont transportés et enfouis dans les décharges du désert : mais l'activité de collecte n'est plus rentable, d'autant qu'il faut payer la décharge. Pour les zabbâlin qui ne sont pas en contrat de sous-traitance, la perte des cochons impose aujourd'hui un tri sur place²³, mais ce tri est long, difficile à réaliser et dangereux puisqu'illégal et, somme toute, peu rentable. En définitive, ceux qui résistent davantage sont les zabbâlin qui ont conclu des arrangements avec les commerces ou les administrations qui leur réservent les papiers et cartons (souvent pré-triés) et qui les dédommagent même pour le service rendu. Par contre, pour ceux qui recyclent les plastiques, éparpillés dans les poubelles, le manque à gagner est important ainsi que l'explique Romani :

« Moins de poubelles, moins de matériaux ! Les prix montent entre nous, j'achète les plastiques plus chers, mais je ne revends pas beaucoup plus cher aux usines. Il faut absolument vendre, donc il y a concurrence entre nous pour accéder aux usines [...]. On a sans doute perdu 30 % de nos revenus à cause des cochons. La privatisation ne nous a pas beaucoup gênés, même si on a eu peur. Quand les compagnies étrangères ont commencé, on a volé les poubelles, comme ça, ça allait... Mais le problème maintenant, c'est l'organique et tout l'argent qui venait des cochons, c'est fini²⁴. »

Dans toutes les zarâyeb, l'abattage des cochons est considéré comme un « coup fatal²⁵ » : pour beaucoup, les indemnités (très inégales, semble-t-il) versées par le gouvernement ont servi à rembourser des dettes antérieures, souvent contractées auprès des quatre grossistes en charcuterie du Caire dont ils étaient très dépendants ; certains ont dû retirer leurs enfants des écoles privées, d'autres repousser des mariages ou des frais ; d'autres encore ne peuvent réparer leurs machines outils ; certains, comme 'Atef, fabricant de portemanteaux en plastique noir recyclé a cessé son activité, qui n'est plus rentable, et pense se reconvertir en chauffeur de taxi.

À partir de la fin de l'année 2009, les critiques se sont multipliées sur l'effet le plus visible de la « crise du cochon », à savoir la malpropreté du Caire. Impulsées par une intervention au plus haut sommet de l'État (Hosni Moubarak en personne), de nouvelles négociations se sont ouvertes sur la question de la réintroduction des porcs en Égypte. Les propositions consistaient en l'ouverture de fermes modernes d'élevage, situées dans le désert, à distance respectable du Caire. La réaction du directeur de l'*Association of garbage*

23 Ce procédé de tri sur place, à même la benne ou la poubelle était quasi invisible avant la réforme : seuls les mendiants fouillaient dans les poubelles. Aujourd'hui, ce sont clairement les zabbâlin qui, équipés de paniers, de diables, de charrettes à bras, trient dans les rues.

24 Manchiat Nasser, entretien avec Romani, le 09/02/10. Romani achète des matières plastiques à des familles voisines, mais emploie aussi des femmes qui trient pour lui les plastiques dans sa cour.

25 L'expression est de Ramadan, zabbâl à Batn al-Ba'ra (entretien du 23/11/2009).

collectors est claire : « *Le projet ne prévoit pas d'habitants, l'endroit se situe à 200 kilomètres, il faut donc des véhicules. Tout le monde n'aura pas de cochons : seulement ceux qui en élevaient beaucoup et que l'on considère comme des éleveurs. On devra s'organiser pour amener ce qui vient d'ici. C'est très problématique parce que les gens, les pauvres, avaient beaucoup de cochons mais pas de camions. On va voir entre nous ceux qui sont capables de transporter les matières organiques, les autres vont se concentrer sur les matières non organiques [...]. On va essayer de s'en sortir*²⁶... »

Conclusion

L'abattage des cochons en Égypte, dont l'expulsion hors du Caire avait déjà été évoquée par le gouverneur dans les années 1990, n'est sans doute pas la phase ultime d'un processus s'inscrivant dans une idéologie de la modernité et un contexte économique et politique, national et international²⁷, qui ne peuvent tenir compte d'une communauté comme celle des zabbâlin. La délégation de service a déstabilisé celle-ci, mais les stratégies d'ajustement et de contournement de la contrainte que les zabbâlin ont – très inégalement, certes – mises en œuvre ont finalement obligé les autorités égyptiennes à les réintégrer dans le système à un moment où, de leur côté, les sociétés privées avaient de grandes difficultés à effectuer correctement la collecte des déchets et où les plaintes des Cairotes se faisaient de plus en plus vives sur la saleté de la ville. L'issue des négociations s'est traduite par la signature des contrats de sous-traitance et a plus ou moins stabilisé le système (sans le formaliser pour autant) entre les acteurs publics, privés et informels. La sous-traitance semble aussi avoir « extrait » de la corporation les zabbâlin les mieux positionnés, les plus aisés, en particulier à Manhiat Nasser et, dans une moindre mesure, à 'Izbat al-Nakhl : on peut s'interroger sur le poids des stratégies individuelles (en fait, celles de la famille élargie) face à des solidarités communautaires bien affaiblies – d'autant plus que les leaders ont des opinions divergentes, voire conflictuelles. À ceci s'ajoutent les menaces récurrentes de nouvelles évictions sur leurs quartiers. Les zabbâlin rencontrés, quelle que soit leur position, sont tous très conscients de la gravité de leur situation professionnelle et de la faiblesse de leur communauté, et, ainsi que le dit Ahmad : « *On est comme des petites mouches, faciles à disperser*²⁸... »

26 Entretien avec Ishaq Mikhaïl Boulis, 24/11/2010.

27 Le rôle des institutions internationales est loin d'être négligeable dans la mise à la norme du système de gestion des déchets par le biais de la délégation de services et de la mise en place des partenariats publics-privés.

28 Entretien à Batn al-Ba'ra, 10/02/2010.

Bibliographie

ASSAAD R., 1988, « L'informel structuré. Les *zabbâlin* du Caire », *Peuples Méditerranéens* n°41-42, Paris, pp. 181-192.

AUSTIN John, Quand dire c'est faire, Points Essais, 1970, 202 p.

DEBOUT L., 2007, *La libéralisation/modernisation en Égypte. La possibilité d'une réforme de la gestion urbaine ? Le cas pionnier de la privatisation de la collecte des ordures ménagères au Caire et son impact sur la gestion de la métropole*, mémoire de Master II, sous la dir. de C. Lefèvre, Institut Français d'Urbanisme, Lyon, 81 p.

DEBOUT L., FLORIN B., 2010, (à paraître) , Chiffonniers et entreprises privées internationales : stratégies d'adaptation des acteurs formels et informels face à la réforme de la gestion des déchets au Caire, in *Egypte-Monde Arabe*, CEDEJ, Le Caire.

DESVAUX P., 2009, *Les impacts de la délégation de la gestion des déchets au Caire sur la filière informelle des ordures*, mémoire de Master I de géographie, Université de Tours, sous la dir. de B. Florin, 100 p.

DOLLET Soazig, 2003, *Une communauté traditionnelle face à la modernité. Le cas des zabbâlin du Caire*, mémoire de DEA de science politique, sous la dir. de E. Picard, Université d'Aix-Marseille III, 193 p.

FLORIN B., 2010 (à paraître), Réforme du système de gestion des déchets au Caire et reconfigurations des territoires professionnels des *zabbâlin* (chiffonniers), Géocarrefour, Lyon, 16p.

FLORIN B., 2010 (à paraître), Les chiffonniers du Caire face à la privatisation du système de collecte des ordures : mobilisation collective, stratégie d'ajustement et nouvelles pratiques spatiales, in *Espaces de vie, espaces-enjeux : entre investissements ordinaires et mobilisations politiques*, Presses Universitaires de Rennes, 9 p.

HUGHES, E. C. 1996. *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, École des hautes études en sciences sociales.

LHUILIER Dominique, Le « sale boulot », *Travailler* 2005/2, n° 14, pp. 73-98.